

## Les femmes et les métiers : vingt ans d'évolutions contrastées

*Monique Meron, Mahrez Okba, Xavier Viney\**

---

*La présence des femmes sur le marché du travail continue d'augmenter et se rapproche de celle des hommes. Les différences de répartition des hommes et des femmes selon les métiers ont toutefois tendance à se maintenir, malgré les importantes transformations de l'emploi. D'une part, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les métiers de service à la personne, et dans des emplois peu qualifiés, parfois précaires, souvent à temps partiel, qui se développent rapidement ; d'autre part, avec des niveaux de formation devenus équivalents ou supérieurs à ceux des hommes, elles investissent largement certains métiers qualifiés en expansion. La répartition des emplois des plus jeunes et des plus diplômés fait apparaître de moindres différences selon les sexes en 2002 que vingt ans plus tôt, à l'inverse des plus âgés et des moins diplômés. La concentration des femmes dans certaines professions demeure très forte, et, globalement, la ségrégation des emplois féminins et masculins selon les métiers ne s'estompe pas.*

L'activité féminine a poursuivi sa progression au cours des deux dernières décennies. L'évolution sur vingt ans de la répartition selon le sexe dans les professions et les sec-

teurs d'activité s'évalue au regard des transformations structurelles de la distribution des emplois.

En 2004, 64 % des femmes et 75 % des hommes de 15 à

64 ans ont ou recherchent un emploi. Entre 25 et 49 ans, le taux d'activité des femmes, qui n'a pas cessé de croître, atteint 81 %, tandis que celui des hommes se maintient autour de

\* Monique Meron, Mahrez Okba et Xavier Viney font partie de la Dares, direction de l'Animation, de la recherche et des études statistiques du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement.

94 %. Entre 50 à 64 ans, 54 % des femmes sont sur le marché du travail, niveau qui se rapproche de celui des hommes du même âge (65 %). L'activité des jeunes (15 à 24 ans) a cessé de baisser vers 1998, le temps d'études ne s'allongeant plus depuis cette date. À ces âges, les évolutions des taux d'activité des femmes et des hommes ont été semblables depuis la fin des années quatre-vingt : en 2004, 30 % des jeunes femmes et 38 % des

jeunes hommes sont sur le marché du travail.

Le nombre d'emplois en France a augmenté de 10 % de 1982 à 2002 ; les emplois occupés par des femmes se sont accrus de 24 %, alors que pour ceux occupés par les hommes, l'accroissement n'a été que de 1 %. Depuis, dans une conjoncture économique ralentie, l'emploi féminin a continué d'augmenter (+1,5 % de 2002 à 2004) tandis que l'em-

ploi masculin a reculé (- 0,8 %). La différence entre les évolutions est considérable, même en tenant compte du fait que les hommes ont des horaires de travail en moyenne plus importants (*encadré 1*). La part des femmes dans l'emploi est ainsi passée de 40,3 % en 1982 à 45,6 % en 2004. L'évolution récente des métiers est caractérisée par le développement des services, le recul de nombreux secteurs industriels et de l'agriculture, la forte crois-

## *Encadré 1*

### **Des emplois moins stables, et plus souvent à temps partiel, surtout pour les femmes**

Beaucoup d'emplois créés, notamment dans certains métiers très féminisés des services, sont à temps partiel. 30 % des femmes ayant un emploi ne travaillent pas à temps plein, contre 5 % des hommes. Parmi elles, une sur trois souhaiterait travailler davantage. En 2002, le temps partiel est de 79 % chez les employées de maison, 58 % chez les assistantes maternelles et 57 % chez les caissières.

La part du temps partiel s'est fortement accrue pendant les années quatre-vingt et jusqu'en 1997. Ensuite, la mise en place des 35 heures a nettement freiné cette progression. 16 % des emplois sont à temps partiel en 2002, contre 9 % en 1982. Ce sont surtout les employés, et donc les fem-

mes, qui sont concernés : en 2002, 40 % des employés non qualifiés et 20 % des employés qualifiés sont à temps partiel, contre 28 % et 10 % en 1982.

La part des contrats de travail courts (intérimaires, apprentis, stagiaires ou contrats aidés et contrats à durée déterminée) dans le salariat a aussi sensiblement augmenté : elle s'élève à 11 % en 2002 (9 % des hommes et 13 % des femmes). Ces formes d'emplois moins stables se sont plus particulièrement développées pour les femmes, les plus jeunes et les moins diplômés. La progression de l'intérim et de l'apprentissage concerne plutôt des emplois masculins, alors que les contrats à durée déterminée se sont surtout développés dans l'emploi féminin. Les stages et les contrats ai-

dés s'adressent aussi plus souvent aux femmes.

Entre 1982 et 2002, la durée moyenne hebdomadaire du travail est passée de 43,2 heures à 40 heures pour les hommes et de 37,0 heures à 33,7 heures pour les femmes. En tenant compte des emplois à temps partiel, le nombre hebdomadaire d'heures travaillées a diminué de 6,7 % en vingt ans pour les hommes, tandis qu'il a augmenté de 12,5 % pour les femmes (enquête annuelle de l'emploi collectée au mois de mars de chaque année). La différence d'évolution du nombre d'heures travaillées est donc aussi spectaculaire qu'en nombre d'emplois (baisse de 1 % du nombre d'emplois masculins pour une hausse de 24 % de l'effectif des femmes ayant un emploi).

## *Encadré 2*

### **Familles et domaines professionnels**

Cet article repose essentiellement sur la nomenclature des « familles professionnelles » (FAP) qui regroupent les professions faisant appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. Les 84 familles professionnelles rassemblent les métiers correspondant à un même niveau de qualification (*figure 1*). Elles sont agrégées en 22 « domaines professionnels » qui prennent en compte les différents niveaux hiérarchiques.

Cette nomenclature emboîtée a été construite en 1993 par un groupe de travail piloté par la Dares et associant l'ANPE, l'Insee, et des organismes régionaux (Oref, DRTEFP). Se doter d'une grille de lecture par « métiers » permet d'analyser le marché du travail, l'insertion professionnelle et les liens entre formations et emplois. Ce classement rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) de l'ANPE et la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS) utilisée par

l'Insee. Les Fap permettent donc d'étudier dans le même cadre l'emploi et le chômage.

À partir de 2003, la nomenclature des PCS a changé et une refonte des familles professionnelles s'est imposée. En plus des changements dans l'enquête *Emploi*, ce changement de nomenclature explique que les comparaisons dans l'étude s'arrêtent en 2002. Toutefois, des chiffres globaux ont pu être fournis pour 2002 à 2004.

sance des emplois de cadres et de techniciens et la baisse des emplois d'ouvriers non qualifiés (Dares, 2004). Les femmes ont été les premières concernées par ces changements.

### Encore plus de femmes dans les services et les emplois familiaux

En 2002, les femmes sont le plus souvent agents d'entretien, enseignantes, assistantes maternelles, secrétaires, employées de bureau, vendeuses, infirmières ou aides-soignantes. Les hommes sont plus fréquemment ouvriers dans le bâtiment, conducteurs de véhicules, agriculteurs, enseignants, informaticiens (*encadré 2 et figure 1*).

La montée du salariat, la tertiarisation de l'économie et l'élévation du niveau de qualification des emplois ont surtout bénéficié à l'emploi féminin. Le recul des indépendants a plutôt touché les hommes (13 % des emplois masculins en 2002, contre 17 % en 1982). La proportion de femmes relevant de ces statuts d'emploi s'est maintenue autour de 6 % ; cependant, 8 % des femmes étaient aides familiales en 1982, contre 2 % en 2002.

Les métiers tertiaires occupent, en 2002, les trois quarts des actifs, contre 60 % vingt ans plus tôt. Les employés sont désormais plus nombreux que les ouvriers. Ce sont les domaines professionnels des services aux particuliers, de la santé, de l'administration et de la gestion qui contribuent le plus à la croissance de l'emploi, avec notamment une augmentation des professions peu qualifiées souvent déjà très féminisées.

### Moins d'ouvrières sans qualification

Le monde ouvrier est traditionnellement masculin, mais son déclin a aussi touché les femmes. Les effectifs d'ouvriers qualifiés sont restés stables ; ceux des ouvriers non qualifiés ont diminué de 38 % entre 1982 et 2002. Les ouvrières représentent à peine 10 % de l'emploi féminin, la moitié d'entre elles étant sans qualification. En comparaison, 40 % des hommes sont ouvriers, et un cinquième seulement n'ont pas de qualification reconnue. Particulièrement touchés par les restructurations industrielles, les effectifs des ouvrières les moins qualifiées des industries légères (dont le textile et le cuir) ont diminué. Des emplois féminins ont cependant été créés dans les métiers de l'emballage et de la manutention dans les transports. Les professions des industries de process (industries chimiques, agro-alimentaires, etc.) ont contribué à l'augmentation du nombre d'ouvrières qualifiées.

### Nettement plus de femmes dans les métiers qualifiés, mais pas partout

En 1982, un cadre sur quatre était une femme ; vingt ans plus tard, cette proportion est de une sur trois. Elles sont également plus nombreuses parmi les professions intermédiaires (47 %, contre 38 %). Même dans les métiers où la présence des femmes est encore modeste, elle a souvent bien progressé : le taux de féminisation des personnels d'études et de recherche double en vingt ans, passant de 10 % à 20 % sur la période. Par ailleurs, un formateur sur deux est une

femme en 2002, contre un sur trois 20 ans plus tôt.

Cette féminisation importante a été très inégale à l'intérieur de certaines professions. Ainsi, dans les métiers du droit, les femmes sont devenues majoritaires parmi les avocats (52 % en 2002) et progressent rapidement dans la magistrature. Elles demeurent toutefois minoritaires parmi les notaires (23 % en 2002), les conseillers juridiques et fiscaux (40 % en 2002). Les femmes qualifiées ont été nombreuses à se diriger vers l'enseignement (61 % de femmes parmi les enseignants en 1982 ; 64 % vingt ans plus tard). Par ailleurs, elles sont plus souvent présentes dans les filières d'expertise que dans l'encadrement ; la féminisation des métiers de cadres techniques reste en outre modeste par rapport à celle des métiers plus administratifs. L'informatique et la recherche sont des domaines encore peu féminisés où les femmes occupent rarement les postes les plus prestigieux. Ces différences selon le genre renvoient pour partie à la gestion des personnels dans ces métiers et aussi à l'orientation des jeunes femmes dans les filières de formation.

### L'emploi des femmes est toujours très concentré

Dans 14 des 84 familles professionnelles (*encadré 2*), le taux de féminisation dépasse 70 %, alors que 43 de ces catégories comportent plus de 70 % d'hommes (*figure 1*). De plus, ces familles de métiers les plus féminisées ont des effectifs très importants. Ces constats sont liés aux nomenclatures utilisées, certains métiers féminins (comme les secrétaires par exemple) étant

### 3 *Emploi*

Figure 1 - Effectifs féminins et variation de l'emploi par familles professionnelles sur 20 ans

	Effectifs féminins en 2002 (en milliers)	Taux de féminisation (en %)		Effectif total en 2002 (en milliers)	Variation des effectifs totaux 2002 / 1982 (en %)
		En 1982	En 2002		
Agents d'entretien	798	77	74	1 075	17
Enseignants	716	62	64	1 120	21
Assistants maternels	656	99	99	663	206
Secrétaires	651	95	97	672	- 6
Employés administratifs de la Fonction publique (cat. C)	650	69	72	899	12
Vendeurs	545	71	69	792	- 15
Employés administratifs d'entreprises	460	74	76	605	37
Infirmiers, sages-femmes	374	88	87	431	51
Aides-soignants	369	90	91	405	85
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	341	59	65	524	105
Comptables	335	76	80	418	3
Employés de maison	258	98	98	263	- 7
Caissiers, employés de libre service	228	90	84	271	51
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	216	57	62	351	32
Employés administratifs de la Fonction publique (cat. B)	203	60	63	325	12
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	198	45	63	313	69
Représentants	195	22	40	493	76
Cadres administratifs, comptables et financiers	195	26	43	459	109
Professions para-médicales	180	61	69	262	57
Agriculteurs, éleveurs	173	37	30	584	- 62
Ouvriers non qualifiés des industries de process	152	36	41	374	- 32
Coiffeurs, esthéticiens	152	71	85	178	24
Employés et techniciens de la banque	146	51	62	235	- 2
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	141	30	42	332	45
Ouvriers non qualifiés de la manutention	133	36	34	389	30
Employés et techniciens des assurances	131	66	77	170	27
Médecins et assimilés	130	36	43	302	25
Cadres de la Fonction publique	129	28	37	345	50
Ouvriers qualifiés des industries de process	102	22	23	446	38
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	98	9	25	392	57
Professionnels de la communication et de la documentation	97	44	58	167	108
Maraîchers, jardiniers	89	24	28	317	8
Informaticiens	89	34	20	452	147
Formateurs, recruteurs	85	33	50	171	341
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	84	65	67	125	- 30
Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	81	56	45	179	- 19
Agents adminis. et commer. du tourisme et des transports	74	34	56	132	92
Secrétaires de direction	73	96	97	75	- 26
Professionnels des arts et des spectacles	71	33	39	183	70
Cadres de la banque et des assurances	58	16	33	176	48
Agents de gardiennage et de sécurité	58	38	26	221	22
Employés des services divers	57	38	35	162	115
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	56	12	19	297	48
Cuisiniers	53	33	25	212	72
Personnels d'étude et de recherche	52	9	20	265	152

Figure 1 (suite) - Effectifs féminins et variation de l'emploi par familles professionnelles sur 20 ans

	Effectifs féminins en 2002 (en milliers)	Taux de féminisation (en %)		Effectif total en 2002 (en milliers)	Variation des effectifs totaux 2002 / 1982 (en %)
		En 1982	En 2002		
Conducteurs de véhicules	49	3	7	691	8
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	47	82	73	64	- 79
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	46	16	22	206	- 36
Ouvriers qualifiés de la manutention	46	8	11	402	8
Armée, pompiers, police	46	4	11	421	39
Artisans et ouvriers artisanaux	45	46	43	105	- 33
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	36	49	60	60	- 52
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	29	20	34	83	- 26
Ouvriers qualifiés de la maintenance	27	2	8	355	40
Professionnels du droit	24	28	46	53	96
Ouvriers des industries graphiques	23	18	23	99	- 28
Ouvriers qualifiés de la mécanique	21	5	9	245	- 7
Bouchers, charcutiers, boulangers	20	8	9	229	- 18
Dirigeants d'entreprises *	20	14	14	146	23
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	n.s.	25	30	62	- 60
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	n.s.	4	7	243	- 5
Techniciens, agents de maîtrise de la maint. et de l'orga.	n.s.	2	6	272	15
Techniciens, agents de maîtrise des indus. légères et graph.	n.s.	23	23	70	0
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	n.s.	4	10	155	32
Agents d'exploitation des transports	n.s.	8	14	102	5
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	n.s.	9	9	138	14
Techniciens et cadres de l'agriculture	n.s.	6	17	75	66
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	n.s.	4	9	136	- 15
Cadres des transports et navigants de l'aviation	n.s.	6	20	47	44
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	n.s.	1	5	170	- 17
Cadres du bâtiment et des travaux publics	n.s.	2	5	186	- 6
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	n.s.	3	6	122	- 18
Ouvriers non qualifiés du bois	n.s.	23	14	40	- 61
Marins, pêcheurs	n.s.	12	12	44	- 28
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	n.s.	0	1	521	- 3
Ouvriers de la réparation automobile	n.s.	1	2	223	0
Ouvriers qualifiés du bois	n.s.	5	6	71	- 32
Professionnels de la politique et clergé	n.s.	3	15	19	- 47
Ouvriers qualifiés des travaux publics	n.s.	2	2	108	- 10
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	n.s.	0	1	162	- 57
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	n.s.	0	1	323	- 13
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	n.s.	0	1	135	- 13
Conducteurs d'engins de traction et de levage	n.s.	3	2	46	- 23
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	n.s.	0	0	47	19
<b>Total</b>	<b>10 830</b>	<b>40</b>	<b>45</b>	<b>23 924</b>	<b>10</b>

\* En dessous de 20 000, les données statistiques sur les FAP ne sont pas significatives.

Sources : Insee, enquêtes Emploi, traitement Dares.

### 3 *Emploi*

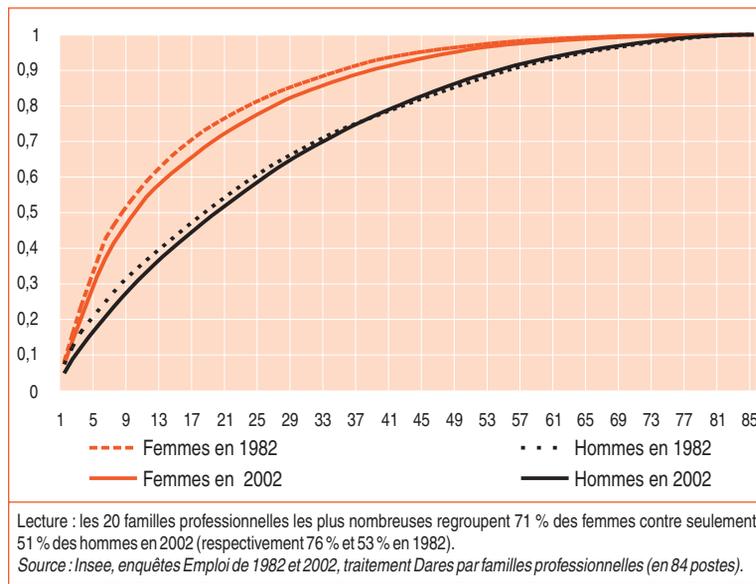
moins précisément décrits que la plupart des métiers masculins qui font l'objet de reconnaissances plus précises et d'enjeux dans les négociations professionnelles (Amossé, 2004 ; figure 2).

Hommes et femmes ne travaillent pas non plus dans les mê-

mes secteurs d'activité : parmi les dix secteurs où les femmes sont majoritaires, figurent essentiellement des secteurs de services (éducation, santé et action sociale, services personnels, etc.) et seulement trois secteurs industriels (habillement, pharmacie et textile). Au contraire, les dix sec-

teurs ayant plus de 80 % d'emplois occupés par des hommes sont, en dehors du « commerce et réparation automobile », tous industriels (construction, équipement mécanique, métallurgie, automobile, etc.).

**Figure 2 - Concentration des emplois masculins et féminins en 1982 et en 2002 par familles professionnelles**



« Concentration » et « ségrégation » professionnelles sont deux notions complémentaires (encadré 3). Les emplois des femmes sont plus « concentrés » dans certains métiers que ceux des hommes ; par ailleurs, leur répartition selon les métiers est très différente de celle des hommes : la ségrégation des emplois entre hommes et femmes apparaît ainsi importante. Selon la nomenclature choisie, la concentration et la ségrégation des emplois évoluent de façon différente entre 1982 et 2002. La ségrégation diminue légèrement depuis dix ans si les classements les plus fins sont utilisés, tandis qu'elle paraît stable sur la période au travers du prisme des nomenclatures plus regroupées, comme celle des 84 familles professionnelles (encadré 3 et figure 3)

#### Encadré 3

#### Concentration et ségrégation professionnelles : deux notions complémentaires

La concentration des emplois dans un nombre plus ou moins restreint de métiers ou de secteurs est mesurée grâce à l'indice de Gini. Ce dernier montre que les catégories d'emplois sont toujours beaucoup moins dispersées pour les femmes que pour les hommes (figure 2).

La question de la ségrégation dans l'emploi se réfère à la mesure d'une distance entre les répartitions professionnelles masculine et féminine selon les métiers ou les secteurs. Pour cela, l'indice de MacLachlan est utilisé. Il s'obtient en calculant le nombre minimum d'individus qu'il faut changer de catégorie pour arriver à la même

répartition par catégorie pour les hommes et pour les femmes, et en rapportant ce nombre à la population totale, hommes et femmes, concernée.

Ainsi, une profession importante (en proportion) dans la structure des emplois féminins contribue à la concentration de ces emplois, mais ne contribue à la ségrégation que si son poids dans la structure des emplois masculins est différent de son poids dans la structure des emplois féminins.

Ces notions peuvent aussi renvoyer une image sensiblement différente en évolution, selon la nomenclature choisie. La concentration selon le

classement en 84 familles professionnelles se réduit légèrement sur vingt ans : en 2002, les vingt familles professionnelles les plus féminisées (au sens des effectifs) regroupent 71 % de l'emploi féminin, contre 76 % en 1982. Pour les hommes, les vingt familles professionnelles les plus importantes regroupent 51 % de leurs emplois en 2002, contre 53 % en 1982. En revanche, si l'analyse s'appuie sur un regroupement en 31 catégories socioprofessionnelles, la concentration des emplois féminins est plus stable : les six professions les plus féminisées regroupent alors 60 % des femmes en emploi (61 % en 1982, 60 % en 1990 et 62 % en 2002).

En fait, cette apparente stabilité de la concentration et de la ségrégation entre 1982 et 2002 dissimule des transformations importantes, car la répartition des emplois a notablement évolué en vingt ans. Des recompositions se sont opérées parmi les emplois masculins et féminins pour reproduire des différences aussi importantes qu'auparavant, mais sur une nouvelle répartition des familles professionnelles. En 20 ans, la présence des femmes a ainsi augmenté là où elle était faible – dans des postes qualifiés ou techniques par exemple – tout en se maintenant dans des métiers peu qualifiés qui se sont développés. En 2002, les femmes représentent encore les trois quarts des effectifs d'employés non qualifiés, 73 % des employés qualifiés, et 31 % des ouvriers non qualifiés (contre 11 % parmi les ouvriers qualifiés) ; ces proportions ont peu évolué sur

vingt ans. Mais le nombre d'emplois qualifiés a augmenté, pour les femmes comme pour les hommes ; du côté des emplois les moins qualifiés, les effectifs des employés qui se sont accrus sont essentiellement féminins, alors que le recul du nombre des ouvriers non qualifiés a surtout touché les hommes ; la polarisation des emplois selon la qualification s'est donc particulièrement accrue pour les femmes.

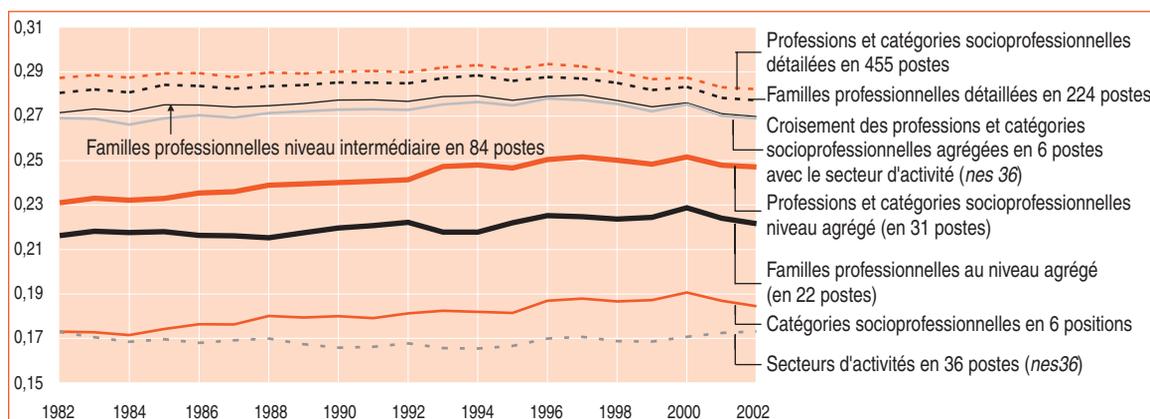
### La ségrégation des hommes et des femmes selon les métiers a diminué pour les plus jeunes mais augmenté pour les plus âgés

Les emplois des femmes de moins de 40 ans sont moins concentrés que ceux des plus

âgées, mais les différences avec les hommes du même âge sont importantes. Jusqu'en 1999, la ségrégation entre les emplois des hommes et femmes de moins de 40 ans était plus forte que pour les plus âgés ; elle a nettement diminué depuis, alors que celle prévalant entre emplois des hommes et des femmes de plus de 40 ans a au contraire augmenté, au point de devenir un peu supérieure à celle des plus jeunes en 2002 (figure 4).

La contribution de chacune des familles professionnelles à la concentration ou à la ségrégation des emplois a pu évoluer différemment. Par exemple, la famille professionnelle des agriculteurs contribuait fortement à la concentration des emplois féminins de plus de 40 ans en 1982 – elle représentait alors 12 % de ces emplois –, mais elle contribuait peu à la ségrégation entre

Figure 3 - Évolution de 1982 à 2002 des indices de ségrégation professionnelle entre hommes et femmes selon les nomenclatures utilisées (indices de Maclachlan)



Note : trois nomenclatures sont utilisées ici :  
 – celle des familles professionnelles : 224 postes au niveau le plus détaillé, 84 familles professionnelles au niveau intermédiaire (figure 1), et 22 domaines professionnels au niveau le plus agrégé ;  
 – celle des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : 455 postes au niveau le plus détaillé, 31 au niveau intermédiaire et 6 au niveau le plus agrégé ;  
 – celle des secteurs d'activité : la nomenclature nes36 comporte 36 postes.  
 Lecture : l'indice de ségrégation professionnelle peut se lire comme la proportion de population (hommes et femmes) qu'il faudrait déplacer pour pouvoir obtenir des distributions par profession identiques pour les hommes et les femmes. Par exemple, en 2001, il faudrait déplacer 27 % de la population pour pouvoir égaliser les distributions d'emplois des hommes et des femmes en utilisant la nomenclature des familles professionnelles en 84 postes. Le niveau de ségrégation est lié à la finesse des nomenclatures utilisées pour classer les métiers : il est plus élevé en PCS que dans les 84 familles professionnelles. Cet indice s'accroît de 23 % à 25 % entre 1982 et 2002 lorsque la population est ventilée par grandes catégories socioprofessionnelles, tandis qu'il reste plus stable si l'analyse porte sur les familles professionnelles ou les secteurs d'activité.

Sources : Insee, enquêtes Emploi de 1982 à 2002, traitement Dares.

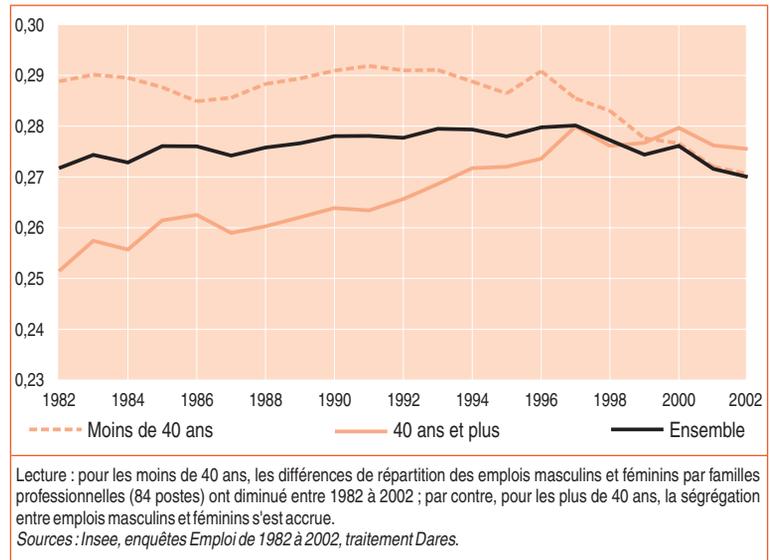
### 3 *Emploi*

hommes et femmes : 41 % des agriculteurs de plus de 40 ans étaient des femmes, une proportion proche de la moyenne dans cette classe d'âge. Aujourd'hui, le poids des agriculteurs – qui était donc du même ordre pour les hommes et pour les femmes – ayant beaucoup diminué, son effet sur la concentration des emplois s'est estompé. Toutefois, les femmes ayant plus massivement quitté l'agriculture, la contribution de cette famille professionnelle à la « ségrégation » entre hommes et femmes s'est accrue, puisque son poids est devenu différent dans l'emploi des hommes et des femmes. En 2002, ce sont les postes d'assistants maternels et d'agents d'entretien qui contribuent le plus à la ségrégation comme à la concentration des emplois féminins des plus âgés ; en effet, les emplois familiaux et de service à la personne, très féminisés, ont pris beaucoup d'importance au fil du temps, notamment dans cette tranche d'âge. Pour les moins de 40 ans, en 2002, ce sont les postes de secrétaires, d'enseignants et de vendeurs qui contribuent le plus à la

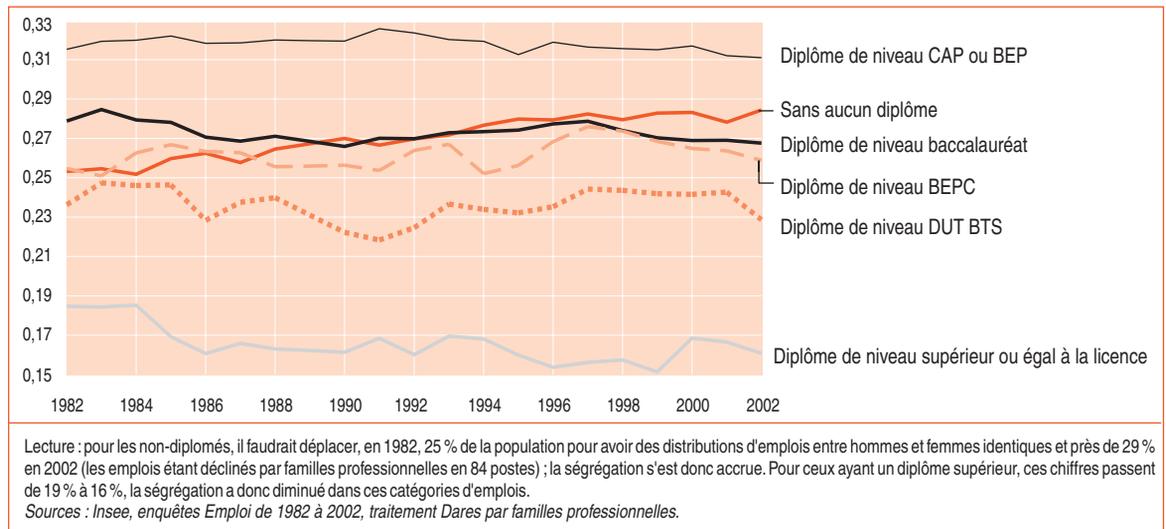
concentration des emplois féminins, tandis que les secrétaires, chauffeurs routiers et assistant(e)s maternel(le)s interviennent le plus dans la ségrégation entre hommes et femmes. Bien sûr, les différences d'orientation scolaire et d'accès à l'éducation selon les générations d'hommes et de femmes ont à voir avec ces change-

ments dans la répartition des métiers plus ou moins féminisés. Les jeunes femmes sont plus diplômées que leurs aînées et ont même dépassé les hommes de leurs générations depuis le milieu des années quatre-vingt-dix ; cependant, les filières d'orientation restent très différenciées : les garçons investissent les filières tech-

**Figure 4 - Évolution des indices de ségrégation professionnelle entre hommes et femmes selon les âges (indices de Maclachlan)**



**Figure 5 - Évolution de 1982 à 2002 de la ségrégation professionnelle entre hommes et femmes selon les niveaux de diplôme (indices de Maclachlan)**



niques tandis que les filles se retrouvent plus souvent dans les spécialités littéraires ou tertiaires.

**Les hommes  
et les femmes  
les plus diplômés  
occupent des emplois  
de plus en plus  
similaires**

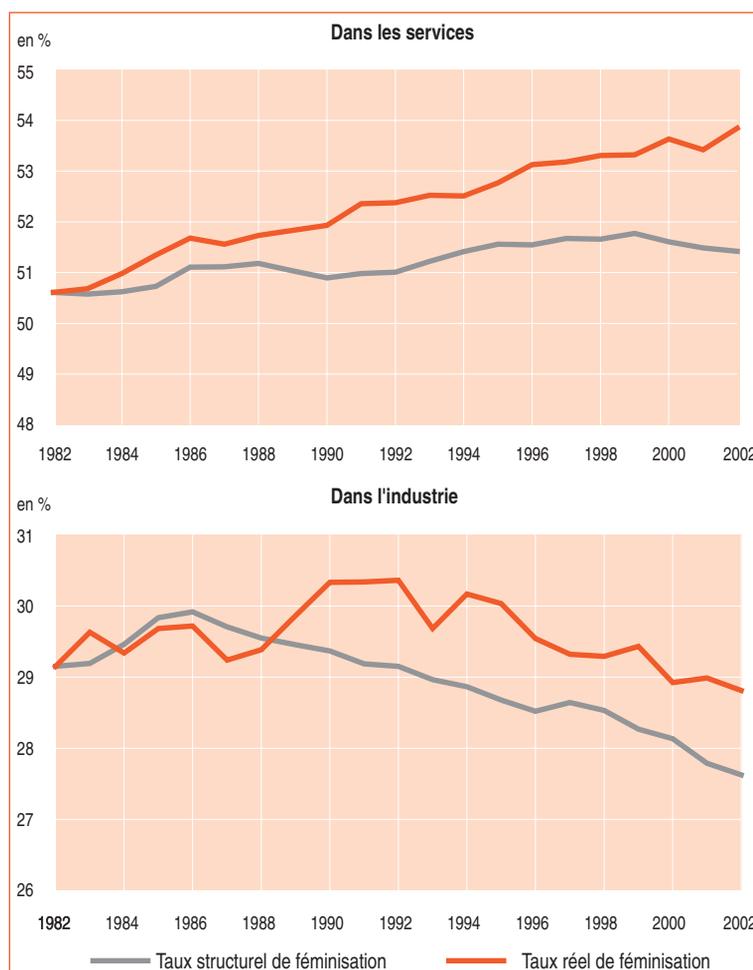
En 20 ans, la ségrégation entre l'emploi masculin et féminin s'est renforcée pour les moins diplômés, tandis qu'une meilleure osmose s'instaure entre les marchés de l'emploi masculin et féminin des plus diplômés. Aux niveaux de qualification intermédiaires, la ségrégation entre hommes et femmes est restée stable. C'est pour les CAP et BEP qu'elle est la plus forte : il faudrait qu'un tiers des hommes et des femmes ayant ce niveau change de famille professionnelle pour obtenir des répartitions identiques selon le sexe, alors que pour les diplômés ayant au moins une licence, il suffirait de 15 % (figure 5).

Les informaticiens sont l'une des cinq professions contribuant le plus aux ségrégations entre les plus diplômés en 2002, alors qu'en 1982, les cadres administratifs d'entreprises jouaient ce rôle. Au niveau « bac+2 », les informaticiens et les professionnels de l'action sociale expliquent une bonne part de la ségrégation entre emplois féminins et masculins en 2002, alors que vingt ans plus tôt, c'étaient les cadres commerciaux et les techniciens de l'électricité et de l'électronique. Parmi les bacheliers, les métiers exercés dans l'armée ou la police et les employés administratifs d'entreprises se substituent aux enseignants (instituteurs) et aux

techniciens de maintenance de 1982 pour expliquer cette différence des répartitions. Au niveau CAP-BEP, les aides à domicile et les agents d'entretien remplacent, en 2002, les employés de l'administration et les comptables de 1982 parmi les contributions les plus fortes aux différences de métiers selon le sexe. Les assistants maternels, les agents d'entretien et les

conducteurs de véhicules prennent l'importance qu'avaient les employés administratifs et les vendeurs en 1982 pour les titulaires du BEPC. Enfin, les employés de maison et les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment sont aujourd'hui les métiers les plus significatifs dans la ségrégation entre emplois masculins et féminins des moins diplômés.

Figure 6 - Évolution du taux réel et du taux structurel de féminisation entre 1982 et 2002



Note : le taux structurel de féminisation est obtenu en appliquant le taux de féminisation de 1982 à la structure des emplois de chaque année ; la nomenclature utilisée est la nes36 (secteurs en 36 postes), croisée avec les catégories socioprofessionnelles (en 31 postes).  
 Lecture : le taux de féminisation structurel décroît régulièrement depuis 1987 dans l'industrie. Depuis les années quatre-vingt-dix, les métiers se sont féminisés au-delà du seul effet de la transformation structurelle des emplois.  
 Sources : Insee, enquête emploi, traitement Dares.

## **Les métiers se sont féminisés au-delà du seul effet de la transformation structurelle des emplois**

Si la féminisation par métiers n'avait pas changé depuis 1982, les modifications de la répartition des emplois dans l'économie auraient entraîné une féminisation de l'emploi : ce sont en effet les emplois les plus féminisés qui se sont le plus développés. Ces changements expliquent, à eux seuls, deux tiers de l'augmentation du taux moyen de féminisation entre 1982 et 2002. La féminisation a donc augmenté bien au-delà de ce seul effet de structure (Okba, 2004).

La féminisation a augmenté dans les services (51 % à 54 %) alors qu'elle est restée stable dans l'industrie (autour de 29 %). En appliquant à la structure d'emplois

de chaque année les taux de féminisation de 1982, la féminisation aurait été nettement moindre qu'aujourd'hui, aussi bien dans l'industrie que dans les services (figure 6). Dans les professions industrielles, du bâtiment et des travaux publics, la stabilité de la part des femmes provient aussi d'une progression de la féminisation qui a compensé l'effet de structure lié à la diminution des effectifs dans certains secteurs (Lainé, 2005). Dans les métiers de l'industrie, concentration et ségrégation professionnelles entre hommes et femmes ont aussi nettement diminué de 1982 à 2002. Pour les métiers du tertiaire en revanche, les indicateurs montrent que la répartition des emplois s'est un peu dispersée durant cette période, mais la ségrégation entre hommes et femmes ne se réduit que depuis le milieu des années quatre-vingt-dix.

Les emplois masculins et féminins conservent donc de fortes

spécificités. La féminisation parfois spectaculaire de certains métiers qualifiés, liée aux progrès générationnels des femmes dans le système éducatif, n'a pas suffi à mieux répartir globalement l'emploi des femmes. Des enseignants aux aides à domicile, les femmes restent spécialisées dans certains types de professions liées aux services. Encore timide, la féminisation des métiers techniques a cependant bien progressé et les emplois des jeunes femmes sont plus diversifiés. Mais les changements au cours du temps dans la répartition des métiers, en touchant surtout la main-d'œuvre féminine, contribuent à créer une polarisation entre d'une part des emplois peu qualifiés, souvent partiels, parfois précaires, qui restent surtout féminisés, et d'autre part des professions plus qualifiées où la mixité devient nettement plus fréquente. ■

### Pour en savoir plus

**Amira S. et De Stéfano G.**, « Contrats à durée déterminée, intérim, apprentissage, contrats aidés : les emplois à statut particulier ont progressé entre 1982 et 2002 », *Premières Synthèses*, Dares, n° 14.2, avril 2005.

**Amossé T.**, « Professions au féminin : représentation statistique, construction sociale », *Travail, genre et sociétés*, n° 11, p. 31-46, 2004.

**Amossé T., Chardon O.**, « La carte des professions (1982-1999) : le marché du travail par le menu » *Données Sociales 2002-2003*, Insee, p. 215-224, 2002.

**Coupié T., Epiphane D.**, « Des bancs de l'école aux postes de travail... chronique d'une ségréga-

tion annoncée », *Note Emploi Formation*, Cereq, n° 6, janvier 2004.

**Dares**, « Familles Professionnelles ; Vingt ans de métiers ; Portraits statistiques 1982-2002 », *Les Dossiers de la Dares*, Documentation Française, octobre 2004.

**Huet M.**, « La concentration des emplois féminins », *Économie et statistique*, n° 154, avril 1983.

**Lainé F.**, « Secteurs et métiers industriels : l'industrie n'est plus ce qu'elle était », *Premières Synthèses*, Dares, n° 16.2, avril 2005.

**Marchand O.**, « Les emplois féminins restent très concentrés », *Données Sociales 1993*, Insee p. 495-503, 1993.

**Maruani M.**, *Travail et emploi des femmes* (nouvelle édition), éditions La Découverte, Coll. Repères, 2003.

**Maruani M.** (sous la direction de), « Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs », éditions La Découverte, 2005.

**Okba M.**, « L'accès des femmes aux métiers : la longue marche vers l'égalité professionnelle », *Premières Synthèses*, Dares n° 31.2, juillet 2004.

**Pérvier H.**, « La marche vers l'égalité des sexes au travail : du piétinement au recul, il n'y a qu'un pas », *Droit social*, septembre-octobre 2004.

[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr), rubrique *Études et statistiques*.